



L'ETOILE DU NORD

Imprimé et publié par ALBERT GERVAIS. ABONNEMENT UN AN, PAYÉ D'AVANCE 50 CTS A LA FIN DE L'ANNÉE 75 CTS

La rédaction du journal n'est pas responsable des idées et des opinions émises par ses correspondants. En faisant changer votre adresse, ne pas oublier d'indiquer le nom de l'endroit où vous partez. Ce point est très important.

L'ETOILE DU NORD (—) JOLLETTE, JEUDI, 26 SEPTEMBRE 1895

LES RUMEURS.

Toutes sortes de rumeurs sont mises en circulation au sujet de la question des écoles, de l'ouverture des Chambres et de la tenue des élections. Cela prendrait le temps et tout le temps d'un excellent rédacteur, pour corriger et démentir les erreurs de droit, les erreurs de fait, les fausses déductions et les conjectures hasardées de certains reporters et correspondants à bout de nouvelles et de renseignements exacts.

C'est parfois désolant de voir certains journaux à hautes prétentions émettre les doctrines parlementaires les plus étonnantes avec un aplomb imperturbable, et le bon public qui se passionnera pour un fait divers, une nouvelle à sensation, et gèrera bien naïvement la rumeur politique que le grand journal lui aura apportée. La plupart de ces nouvelles, de ces rumeurs sont fabriquées, dans ces gazettes à grand tirage, à peu près de la même manière et avec la même exactitude que les faiseurs d'almanachs vous montrent tout un assortiment de tempêtes de neige, d'orages et de tonnerre, avec accompagnement de pluie, de grêle et d'ouragan, mais le public aime cela.

Cour de Circuit.

Il y avait vendredi dernier, 25 à 30 causes sur les rôles d'enquête et de droit, pour le terme de septembre; mais son Honneur le Juge a jugé à propos, après enquête commencée, de continuer les causes au terme prochain.

Il s'en est suivi un peu de mécontentement. "La Chambre de Commerce" de mande un juge résident, et le barreau de Joliette exigera un juge résident.

"C'est à prendre ou à laisser", car "nul ne peut servir deux maîtres." Mais consolez-vous, justiciers, "vous qui avez fait et soif de la justice; vous serez rassasiés." Nous espérons que l'affaire s'arrangera: "Justitia et pax oscillatae sunt."

Une question de justice.

L'ETOILE DU NORD n'a jamais eu la prétention de dicter aux gouvernements ni aux autorités, le choix de leurs officiers et de leurs employés; mais elle a toujours eu être de son devoir de signaler aux gouvernants et au public, les noms et les qualifications des personnes méritantes.

Il y a actuellement une vacance dans la charge d'inspecteur des poids et mesures pour la division des Trois-Rivières; et nous affirmions sincèrement que la place revient de droit à M. J. J. Provost, dont les services bien connus du public sont très appréciés au département.

M. Provost doit remplacer feu J. A. Olivier et sera remplacé par un des nombreux applicants.

Le siège de cette division appartient aussi à la ville de Joliette, et il n'y a pas lieu à crier au monopole ni à la centralisation. Personne ne peut blâmer notre ville d'être un centre commercial, important et de posséder l'homme le mieux qualifié et le plus méritant pour la position.

Prenons garde!

Le spectacle navrant que présentent certains pays de l'Europe, en proie à de continuelles convulsions sociales, l'état précaire des catholiques, sans cesse en butte à d'injustes tracasseries, nous fait aimer davantage notre cher Canada, exempt jusqu'ici de semblables misères.

Mais, prenons garde; les causes qui ont produit de si funestes effets, ailleurs, ne tendent elles point à s'implanter chez nous? Naguère, le président des assises jetait ce cri d'alarme: "Une épidémie de crime semble s'être déchaînée sur nous"; puis il mentionnait un des dangers actuels: "Je regrette la rédaction émotionnante des rapports des procédés devant nos cours de juridiction criminelle publiés dans quelques-uns de nos journaux." Des articles de ce genre,

comme les romans à dix sous, sont dangereux pour les jeunes gens; ils leur inspirent des idées perverses, qui les font dévier du droit chemin."

Or la jeunesse d'aujourd'hui, ce sont les citoyens de demain.

La mauvaise presse, voilà déviée une de nos plaies avec l'indice de ses conséquences.

La Semaine Religieuse de Montréal, dans son numéro du 14 septembre, à l'occasion de ces passages de discours de l'honorable juge Wurtele, signale les principales causes de cet accroissement de malice. Citons: "Une éducation domestique pas assez soignée, les mauvaises compagnies, l'abus des liqueurs enivrantes, les lectures défendues, la fréquentation du théâtre prohibé, l'indifférence pratique en matière de religion en ont perdu un grand nombre, croyons nous, qui sans cela auraient pu devenir d'honnêtes citoyens."

Pour ne parler que de la presse, vouloir une répression des publications dangereuses, est ce suffisant? Ne faut-il pas de plus, travailler à établir enfin un journal exclusivement dévoué à la défense de nos principes religieux. Les hommes influents, à qui il appartient de nous conserver nos croyances doivent ils perdre l'espoir d'assurer l'existence d'une feuille quotidienne ou au moins semi-hebdomadaire non seulement irréprochable, mais capable de maintenir le niveau de nos convictions chrétiennes et ainsi de défendre nos intérêts les plus chers? Connaître le rôle prépondérant du journalisme à notre époque, et ne pas parvenir, dans une province comme la nôtre, à répandre un journal populaire, en faveur de la bonne cause, qui est celle de J.-C. et de son évangile, c'est une chose étrange.

Faudrait-il chercher l'explication de cet état déplorable dans cette phrase que j'emprunte à la Semaine Religieuse: "Le moindre résultat de l'affaiblissement de l'esprit de foi est une insouciance désastreuse, une nonchalance inconcevable à l'égard de tout ce qui est bien."

Je n'ose y penser. Ah! Prenons garde tandis que nos forces ne sont pas encore paralysées, unissons-nous, défendons, au prix des plus grands sacrifices, le trésor de la foi vivante que nous ont légué nos aïeux.

MAURICE.

A St-Come et à St-Alphonse.

M. le conférencier J. B. A. Richard, a donné dimanche dernier des conférences agricoles, à St-Côme et à St-Alphonse, à la demande des cercles de ces paroisses. Nombreuse assistance, beaucoup d'attention; les cercles fonctionnent bien; les membres sont zélés, les progrès encourageants. Les récoltes belles, grâce aux nouvelles pratiques agricoles, aidées d'une température tout à fait favorable.

A St-Mélanie, bonne conférence, assez bonne assistance; progrès constants.

Le Secret des Pardaillan

La soirée dramatique et musicale, qui a eu lieu, jeudi dernier, avait attiré un auditoire nombreux et choisi. Décidément, Joliette sait reconnaître le travail et le dévouement.

L'élite de la Société y était largement représentée et nous avons été heureux de constater l'intérêt toujours croissant que l'on porte à ces représentations.

Le Secret des Pardaillan a été rendu à perfection et les acteurs ont fait preuve, par là, d'une habileté surprenante.

Il ne faut pas considérer, ce drame, au point de vue du mérite littéraire, car, il est évident, que l'auteur a cherché avant tout dans cette pièce, l'originalité; il a visé à l'effet. Son but a été de mystifier, et à un certain moment, l'auditoire a été mystifié tout à fait.

Messieurs les acteurs ont droit à nos plus sincères félicitations, pour l'habileté avec laquelle, ils ont rendu leur rôle respectif. Ils ont fait rire et ils ont été applaudis. Mais, comme on le dit dans la pièce, c'en est une qu'il faudrait jouer au moins deux fois pour la comprendre.

C'est ce qu'on devrait faire. La petite pièce comique, les Misères de la Vie, a aussi été bien jouée. Elle a paru trop courte, cependant.

L'Harmonie de Joliette, nous a donné les meilleurs morceaux de son répertoire. MM. J. Ant. Beaudoin et Adélar Dubreau E. E. D., nous ont chanté de magnifiques chansons, qui ont charmé l'assistance et qui leur ont valu les honneurs du rappel.

ORDINATION

A Montréal, samedi, le 21 de ce mois, Sa Grandeur Mgr Ed. Charles Fabre, a conféré le sacrement de l'Ordre au Révd Edward Russell Chase. M. Chase, dont la famille demeure à New-York, a passé ses deux dernières années d'éclésiasticat au collège Joliette, où il enseignait la langue anglaise. Le nouveau lévite a célébré la grand'messe au collège, dimanche.

M. Chase a quitté Joliette lundi, pour s'en retourner dans sa famille, qu'il laissera bientôt pour aller exercer les fonctions curiales dans une paroisse qu'on lui a confiée, près de Savannah, dans la Georgie, E.-U.

Les nombreux amis que M. Chase laisse à Joliette lui souhaitent beaucoup de bonheur.

NECROLOGIE.

Nous avons la douleur d'annoncer à nos lecteurs la mort de Mme Marie-Elisabeth Bolduc, veuve de feu M. Isaïe Gervais, ancien géôlier de ce district, arrivée lundi soir, le 23 courant, à l'âge de 64 ans.

Madame Gervais était une de ces bonnes mères chrétiennes dont les vertus et les qualités étaient remarquables et à leur position, et dont la mort pieuse fut un écho de leur vie, remplie de mérites et de bons exemples.

Feu Mme Gervais est née en 1831; était la fille de feu Louis Bolduc, ancien procureur des messieurs de St-Sulpice, à L'Assomption, et plus tard, géôlier de ce district. Sa mère était madame Marie-Charlotte Emélie de Ménécière de Mont-Rochon, décédée ici à Joliette, il y a 12 ans.

La regrettée défunte laisse pour déplorer sa mort, 8 enfants, dont 6 garçons et deux filles.

Madame Gervais a enseigné comme institutrice et comme directrice l'Académie, à l'Épiphanie, à St-Roch, à St-Henri de Mascouche et à Joliette, et plus de 30 élèves sont sorties de son enseignement, qualifiées pour être diplômées comme institutrices, témoignage vivant de ses qualifications pédagogiques.

C'est avec les plus pieux sentiments de foi chrétienne que Madame Gervais s'est endormie dans le Seigneur, à l'Hôpital de la Providence, à Joliette.

M. Albert Gervais, l'aîné de ses fils, a fait transporter chez lui les restes mortels de sa vénérée mère.

Les funérailles ont eu lieu ce matin; le convoi funèbre partit de la résidence de M. Albert Gervais, fils aîné de la défunte, et se rendit à l'église paroissiale, composé d'une longue suite de parents et d'amis.

Le deuil était conduit par MM. Albert Gervais, J. Ulric Gervais et Antoine Gervais, trois des fils de la défunte; par MM. Landry Chaput et J. C. A. Perrault, de Joliette, et Antoine Leprohon et son fils Romuald, de Montréal.

Les porteurs du corps étaient MM. Pierre Bonin, Prosper Champoux, F. Israël Lavoine et Agapit Beaudry.

Les porteurs des coins du drap, MM. Eusèbe Asselin, Chs Lablanc, Elie Thériault et J. J. Provost.

La levée du corps fut faite par le Révd P. Beaudry, curé de cette paroisse, qui chanta aussi le service.

Les membres du chœur de chant de Joliette, au nombre de 30, chanteront la messe des morts, qu'ils rendirent d'une manière remarquable.

Le collège Joliette était représenté aux funérailles par le Révd M. Champoux, C. S. V., et l'École Industrielle, par le Révd Frère Charbonneau, C. S. V.

Les Dames religieuses de la Congrégation et de la Providence, assistaient aussi aux funérailles, avec un certain nombre de leurs élèves.

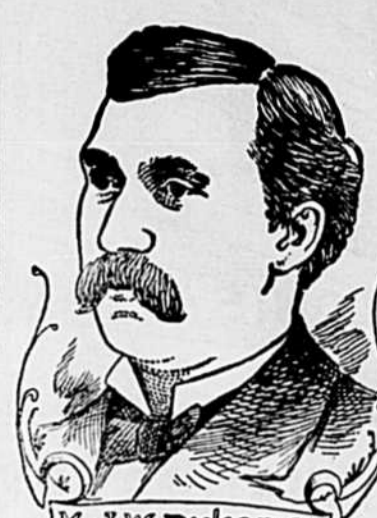
Les Forestiers Catholiques de cette ville ont voulu témoigner leur sympathie à leur Chef-Ranger, M. A. Gervais, et leurs frères MM. Ulric et Antoine Gervais et J. C. A. Perrault, en assistant aux funérailles en corps et avec leurs insignes.

Après le service, le cortège funèbre se rendit au nouveau cimetière où le corps de la défunte fut déposée dans le terrain de la famille Gervais, où elle dort maintenant du sommeil des justes.

R. I. P.

L'annonce de Hood's Sarsaparilla est supportée par des endorsements qui dans le monde financier seraient acceptés sans une minute d'hésitation. Ils disent l'histoire — Hood's Guérit. Hood's Pills guérissent les dérangements du foie, la constipation, et la bile.

Pour conserver le beurre, rien de plus convenable que les pots en grès en vente chez Albert Gervais, libraire à Joliette.



M. J. W. Dykeman, St-George, Nouveau-Brunswick.

Aucune Force Ni Ambition

Hood's Sarsaparilla a donné un Santo Parfaite. La lettre suivante est d'un marchand-tailleur bien connu de St-George, N.-B.: "C. I. Hood & Co, Lowell, Mass.: Messieurs: Je suis heureux de dire que la Hood's Sarsaparilla et les Hood's Pills m'ont fait beaucoup de bien. J'ai eu une forte attaque de grippe pendant l'hiver et après avoir surmonté la fièvre, je ne parvenais pas à prendre de la force et n'avais aucune ambition. Hood's Sarsaparilla a prouvé qu'elle était exactement ce qu'il me fallait. Les résultats furent plus satisfaisants et je recommande cette médecine à tous ceux qui souffrent de rhumatisme ou d'autres maux causés par le poison du sang pauvre. Je garde toujours de la Hood's Sarsaparilla chez moi et en prends quand j'ai besoin d'un tonique. Nous avons aussi en mains des Hood's Pills et en vendons beaucoup de bien." J. W. DYKEMAN, St-George, N. B.

HOOD'S Sarsaparilla GUERIT

tisme ou d'autres maux causés par le poison du sang pauvre. Je garde toujours de la Hood's Sarsaparilla chez moi et en prends quand j'ai besoin d'un tonique. Nous avons aussi en mains des Hood's Pills et en vendons beaucoup de bien." J. W. DYKEMAN, St-George, N. B.

CHRONIQUE

CHEMINS DE FER. — TRICYCLE NAUTICO-TERRESTRE.

Aujourd'hui, en 1895, on fait le trajet de Joliette à Montréal en une heure et trois quart, de Joliette à Québec en trois heures ou à peu près.

Un rêve! Le temps de s'étirer un peu les membres, de lire son journal et de dénouer sa correspondance si elle n'est pas trop volumineuse.

Aujourd'hui, le ciel est serein; quel temps propice à la promenade!..... puis, c'est si assommant dans la ville: la chaleur, la poussière, ouais!

Tiens, mais si nous allions prendre un bain d'eau salée à St-Léon par exemple?

Aussitôt dit, aussitôt fait. On prend une bouchée, on fait un bout de toilette, on allume un cigare et l'on prend le train de 1 heure 16.

A deux heures, on débarque. Toujours beau temps, amis joyeux. A cinq heures, on reprend le train et à six heures on rentre chez soi frais, dispos et affamé comme cinquante-six musulmans.

Je me demande combien de temps l'on prendra pour effectuer le même trajet en 1900? La moitié moins de temps sans doute, puisque tout se perfectionne.

Retourner maintenant à cinquante ans en arrière et considérons l'état de chose en ce temps-là. Le ciel est serein, beau. Le temps est propice à la promenade, très bien. Je suis disposé à aller me distraire ailleurs que dans mon coin, parfait!

Mais où irons-nous? Allons-nous entreprendre un voyage à Montréal ou à Québec? Ah! c'est si long! puis il arrive souvent des accidents.

Avons-nous pris nos précautions? Sommes-nous armés? Avons-nous fait notre testament? Toutes nos affaires sont-elles en ordre?

Voilà justement ce que se demandaient les braves voyageurs de 1835 quand ils entreprenaient un voyage quelconque. En un demi-siècle, les chemins de fer ont tout changé, tout révolutionné.

Présentement, c'est une invention qui nous est essentiellement indispensable.

Mais, à son début, cette innovation fut très mal accueillie.

Les classes dirigeantes avaient bien une idée plus ou moins juste du chemin de fer, vu qu'en 1835, il était en honneur en France.

Mais pour le peuple, c'était une autre affaire. Le chemin de fer était tout simplement une invention du diable.

Lorsque, pour la première fois, l'on aperçut cette fumée noire des locomotives, ces wagons de forme plus ou moins fantaisiste, lorsqu'on entendit les coups de sifflet aigus et prolongés de l'engin, l'on se jeta la face contre terre et l'on se recommanda à Dieu.

De plus, les accidents commençaient à se succéder. Des locomotives firent explosion, des trains de plusieurs wagons furent précipités dans des marais. Et si nous comptons les collisions, les dérail-

lements? Oh! quel absurde moyen de transport!

Peu à peu cependant, on commença à s'apprivoiser.

On prenait le train sans trop de terreur, mais cependant, au moindre bruit, on ouvrait les portières, j'en tends celles qui n'étaient point cadenassées.

Enfin les chemins de fer triomphèrent de tout.

Dès lors, ils eurent une vogue immense. On aimait cette façon de voyager et l'on voyageait.

Se sentir emporté avec une vitesse vertigineuse, passer sur les fleuves, traverser les routes les plus sauvages..... on s'effolait de ça! Ah! quelle utile invention!

Il en est ainsi de toute invention quand elle est utile; et, les débuts d'une invention utile sont toujours difficiles mais finissent par s'imposer.

Je me demande quelle autre invention viendra après les chemins de fer.

Les bicyclettes? On connaît quelle sorte d'invention est la bicyclette.

Mais sait-on ce que c'est que le tricicle nautico-terrestre?

Simplement une invention nouvelle qui remonte tout au plus en 1891.

Imaginez un tricicle sur lequel vous allez droit devant vous sur l'eau.

Ce tricicle ne diffère pas du modèle ordinaire si nous exceptons les roues qui sont tout autres. Elles sont en tôles et forment une lentille biconvexe de 10 centimètres de diamètre au centre. Elles contiennent un corps creux, renfermant une quantité d'air considérable et sont munies sur la face externe d'une douzaine de petites ailes en civeur qui jouent le rôle des pâlettes d'une roue de bateau à vapeur.

Nous n'avons maintenant plus rien à désirer: nous marchons sur l'eau, nous traversons monts et vaux avec une vitesse vertigineuse, nous volons dans les airs avec les fameuses ailes de Dédale.

Puis l'on sait que le ballon de Godard, Surcouf et Courty permet d'élever 130 personnes à plus de 3000 pieds de haut. Ce ballon sera inauguré à Paris en 1900.

Avis à ceux qui, étant célibataires ou n'ayant point de femme portant bloomers, ont le désir d'aller à l'Exposition de Paris.

Mais revenons au tricicle sur lequel on peut aller droit son chemin sans se préoccuper de la nature du sol.

C'est là, je crois, une invention qui sera aimée des touristes et des chasseurs.

Vous franchissez marais, cours d'eau, étangs sans changer d'allure et dédaignant les ponts.

Etes-vous chasseurs? Quel idéal pour le chasseur!

Il se promène doucement sur l'eau. Soudain, passe un canard. Paf! et, en quelques enjambées, le chasseur s'empare de sa proie.

Arrière donc, chaloupes pesantes et canots mal équilibrés.

Supposons que quelqu'un veuille aller faire un voyage de quelques heures sur la mer!..... Je ne sais pas si, au moment où le voyageur navigue comme un bon, le mal de mer est supprimé pour lui. Qui sait! Pourtant, l'inventeur nous ne le dit pas!

Si cela était, le tricicle nautico-terrestre serait une invention qui aurait une supériorité marquée sur toutes les autres.

A quand la prochaine invention qui permettra d'aller prendre le frais au fin fond de la mer?

ERNEST DELIOSE.

M. Raoul Rinfret qui a beaucoup de mérite à corriger les fautes de français, défend à ses lecteurs de lire: prendre l'évaluateur, au lieu de l'ascenseur; il aurait été surpris d'entendre dire à l'un de nos braves cultivateurs: "Pour monter chez mon garçon, j'ai pris l'évaluateur; et soyez sûr, ça monte vite."

CORRESPONDANCE

Gageure et défil.

M. le Rédacteur,

Veillez m'accorder l'espace de quelques lignes dans votre journal. Il s'agit d'un pari qui eut lieu entre M. Pete Lafrance, hôtelier, de St-Jacques, à l'effet de savoir lequel des deux chevaux de ces messieurs arriverait le premier de l'hôtel Liberté (St-Jacques) à l'hôtel Lafrance (Joliette). Il devait y avoir deux personnes par voiture et le trajet devait se faire au trot.

Le cheval de M. Mirault arriva quelques verges avant celui de M. Lafrance. Ce dernier téléphona au propriétaire de la gageure (\$10,00) de donner l'argent à M. Mirault.

Cependant il aurait pu faire remarquer que les conditions du pari n'ont pas été fidèlement suivies par M. Mirault; que ce dernier serait parti avant M. Lafrance; et serait parti seul en sa voiture, tandis que M. Lafrance avait un passager avec lui; que d'un autre côté, il y eut dérangements nuisibles dans le check et le harnais de son cheval, presque au moment du départ.

Malgré ces inconvenients et la différence dans la charge, la distance fut assez faible entre les deux chevaux que c'est M. Lafrance lui-même qui eut le plaisir de servir M. Mirault, à son hôtel.

Mais pour avoir une épreuve complète et indiscutable entre les deux chevaux, M. Lafrance offre à M. Mirault de parier (l'argent est déjà déposé) \$25,00 pour le même trajet, entre les mêmes chevaux, avec chacun un témoin contradictoire dans leur voiture, en buggy, au trot, en aucun temps, sur avis d'au moins trois jours d'avance.

La proposition a été faite dès la semaine dernière, et elle n'a pas encore été acceptée; il y a tout lieu de croire qu'elle ne le sera pas non plus; mais elle aura au moins pour effet de faire taire certains bavardages et faire cesser des vantardises déplacées.

CIVIS.

Résolutions de condoléances

A une session spéciale de la Cour St-Barthélemy No 249, O. F. C., tenue le 23 septembre 1895.

Considérant que les membres de cette Cour ont appris avec douleur la mort de Mme Marie-Elisabeth Bolduc, épouse de feu M. Isaïe Gervais, ancien géôlier, décédée le 23 septembre courant, à l'âge de 64 ans, mère de frère Albert Gervais, Chef-Ranger, de c'te Cour, de frères Ulric et Antoine Gervais, et belle-mère de J. C. A. Perrault, tous membres de la dite Cour. Considérant les bons sentiments dont nous sommes animés envers nos biens aimés frères, nous croyons de notre devoirs d'entrer dans les archives de cette Cour, la résolution de sympathie ci-après, savoir:

Résolu par la Cour St-Barthélemy, No 249 O. F. C., que nous offrons nos plus sincères condoléances à nos frères et à leur famille, pour la perte irréparable qu'ils viennent de subir.

Résolu qu'une copie de ces résolutions soient transmises à notre Chef-Ranger et à l'organe officiel de l'Ordre, à Chicago et L'ETOILE DU NORD, de Joliette.

J. ANT. BEAUDOIN, Sec.-Arch.

LE VENGEUR

Le numéro de septembre (No 21) de LA BONNE LITTÉRATURE FRANÇAISE vient de faire son apparition avec une nouvelle couverture et un grand changement dans son intérieur. Le morceau de résistance du Magazine est un superbe roman complet "LE VENGEUR" par Georges Grison, 111 pages d'un intérêt passionné et d'une émotion toujours croissante. Le héros fausement accusé de parricide, parvient à s'échapper des mains de la justice; il revient au bout de 18 ans armé pour la lutte, son courage mâle, sa beauté, son audace commandent l'admiration. Par ses qualités rares il vainc ses ennemis et finalement retourne au château de ses pères, réhabilité et heureux dans sa famille retrouvée. Dans ce même numéro, la première partie de LA FILLE DU RÉVOLUTIONNAIRE charmera le lecteur par la vigueur du récit. Outre ces deux grandes attractions, le magazine contient "Ce que j'aime" une charmante Roman avec musique; l'Oranger Blanc, poème de Jean Rameau; des recettes utiles pour la maison et le ménage. Des articles intéressants remplissent le livre et en font un superbe numéro de 144 pages sans aucun doute le plus bel exemplaire de la publication jusqu'à ce jour. Les Éditeurs demandent aussi des agents, écrivez pour conditions.

Ce magnifique numéro (Le Vengeur) sera expédié franco à toute personne qui en fera la demande accompagnée de 10 cts en argent ou timbres poste canadiens ou américains: Adressez Leprohon & Leprohon, éditeurs, 25 rue St-Gabriel, Montréal, Can.

MARIAGE

—A Joliette, le 24 septembre courant, M. Ulric Perrault, comis, conduisait à l'autel, Melle Eugénie Lévesque, tous deux de cette ville.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le Révd Père Beaudry, curé. Nos souhaits de bonheur.

—M. Rémi Bellerose, de St-Michel des Saints, a acheté la propriété de M. Euclide Charbonneau, de St-Jean de Matha.

Grains et fourrages.

L'article qui intéresse le plus la province de Québec, en ce moment, c'est l'avoine. Nous en avons récolté une abondante moisson et la qualité, en général est excellente; bonne couleur et bon poids. Il y aura cependant une différence entre l'avoine moissonnée avant les pluies, et celle qui a supporté, soit sur pied, soit couchés dans le champ, les pluies des 17 et 18 août. Dans la région de Montréal, la plus grande partie de la moisson a été faite avant les pluies; dans les régions plus à l'est, au contraire, la plus grande partie de l'avoine a eu trop d'humidité et a pris, en conséquence, une couleur plus foncée. Elle n'en est pas moins nourrie et pesante, et donnera le même résultat que l'autre soit à la mouture pour la moulée, soit à l'usage en entier pour les animaux.

Mais la quantité considérable d'avoine récoltée va nous forcer à chercher un débouché à l'étranger, car Ontario, quoiqu'ayant une récolte moindre que l'année dernière en quantité et en qualité, a cependant assez pour sa consommation; et s'il lui en fallait importer, c'est Manitoba qui lui fournirait ce qui lui manque.

Or, pour l'exportation, trois choses principales sont prises en considération: le poids, la couleur et la netteté. Le poids, qui indique la valeur intrinsèque de l'avoine comme aliment; la couleur, qui indique le degré de siccité à la moisson et les risques d'échauffement qui en résultent; la netteté, qui garantit à l'acheteur qu'en achetant de l'avoine, il n'achète pas toutes sortes de graines plus ou moins sauvages, sans valeur comme aliment.

Notre avoine a, cette année, une pesanteur qui lui permettra de se faire apprécier sur les marchés d'Europe, habitués aux avoines lourdes. La plus grande partie aura une couleur au moins passable, n'indiquant pas de forts risques d'échauffement. Mais, malheureusement, il est bien peu de cultivateurs qui se donneront la peine de la nettoyer convenablement.

Il est vrai que, dans l'état actuel de la culture en général chez nous, ce nettoyage demande un certain travail, avec un outillage un peu plus compliqué que celui dont disposent la plupart des cultivateurs. Mais l'augmentation de la valeur de leur avoine serait certainement plus considérable que la valeur de ce travail supplémentaire et l'intérêt sur le coût de quelques passes à ajouter au criblé.

D'un autre côté, si les cultivateurs prenaient plus de soin de leur terre, s'ils avaient le bon esprit d'établir une rotation qui ferait passer tour à tour chaque partie de la ferme par quelques années de culture sarclée, s'ils faisaient un emploi plus libéral du fumier d'étable et des engrais artificiels, il est certain que leur avoine serait, dès le premier vannage, beaucoup plus propre qu'elle ne l'est aujourd'hui et qu'on pourrait la vendre avantageusement sans nouveau nettoyage. Le grain, d'ailleurs, y gagnerait aussi énormément, par la régularité des bons rendements. C'est encore là une des supériorités de la culture améliorée d'Ontario sur la culture routinière de notre province. Chez nos voisins, les bonnes récoltes sont la règle générale et les mauvaises sont l'exception, due à ces conditions atmosphériques absolument défavorables; tandis que chez nous, malheureusement, les bonnes récoltes sont l'exception et demandent des conditions atmosphériques spécialement favorables.

Nous prions nos lecteurs, marchands et commerçants, d'employer leur influence, et, à l'occasion, leur exemple pour faire pénétrer ces idées de progrès chez nos cultivateurs. Ils ne seront pas les derniers à en recueillir des avantages.

Nous voudrions aussi faire part à nos lecteurs de quelques remarques qui pourront les guider dans leur appréciation de l'avenir des marchés de l'avoine et du foin.

Ils ont dû remarquer, comme nous, que l'année dernière, l'avoine étant rare et le foin abondant, à bon marché, les cultivateurs ont ménagé leur avoine et ont fait manger du foin à leur bétail plus libéralement de coutume. Il en est résulté ceci que, à la fin de la saison, il était resté à la campagne et en entrepôt plus d'avoine qu'on ne s'y attendait, ce qui a produit la baisse que nous subissons depuis le commencement de juillet. Le foin était tellement surabondant que, malgré tout, il en est resté beaucoup à vendre.

Cette année, l'avoine est abondante et le foin paraît devoir se vendre à des prix plus rémunérateurs. En raisonnant par analogie,

on pourra prédire avec quelques apparences de certitude que les cultivateurs vont nourrir leur bétail cet hiver, à la paille et à l'avoine, pour ménager le foin. D'où il résultera une plus grande consommation sur place de l'avoine et une plus grande quantité de foin disponible pour l'exportation.

Et en faisant leurs calculs sur la probabilité des prix au printemps, il leur faudra tenir compte de cette augmentation de la quantité disponible.

Les marchés du foin dans le Haut Canada et aux États-Unis sont maintenant bien approvisionnés par la récolte locale; les cultivateurs dans ces deux pays ont trouvé plus avantageux de réaliser leurs foins immédiatement, puisqu'ils en trouvaient un bon prix, et de garder leur grains dont les prix baissent, comptant sur un marché plus élevé, plus tard, pour ces derniers. Il n'y a donc presque plus de demande de ces deux côtés pour notre foin; mais il est probable que nous verrons renaitre cette demande avant la fin de l'hiver et que nous pourrions alors écouler une bonne partie de notre surplus, si nous savons éviter l'excitation et nous contenter des prix que ces marchés pourront nous donner.

Le Prix Courant.

Un pénible accident.

Jeudi matin, est arrivé en cette ville, un bien pénible accident. Une petite fille de trois ans, enfant de M. Omer Sylvestre, marchand-tailleur, est tombée du 3ème étage de leur maison, sur le sol de la rue Notre-Dame, et a reçu dans sa chute des blessures tellement graves à la tête et à l'intérieur que la pauvre petite expira au bout de deux heures, après avoir terriblement souffert.

Madame Sylvestre fut si rudement secouée en apprenant cette pénible nouvelle, qu'elle perdit connaissance et pendant quelque temps son état inspirait des inquiétudes.

Ouverture des cours.

L'ouverture des cours de la faculté de Médecine de l'Université Laval de Montréal, aura lieu le 1er Octobre, dans la nouvelle bâtisse de la rue St-Denis, Montréal. L'inauguration aura lieu le 8 du mois prochain.

Elle aura lieu sous le patronage des autorités ecclésiastiques et civiles du Canada.

Cette fête se terminera par un grand banquet. Le tout promet d'être très grandiose.

ECHOS DE JOLIETTE.

N'oubliez pas que M. le dentiste Mercier, sera à Joliette tous les samedis.

Il y a eu des courses mardi, sur le rond de M. St-George. Ce fut de très belles et intéressantes courses.

M. Jos. Joly et les membres de sa famille, ont quitté St-Félix de Valois, ce matin, en route pour les États-Unis.

Les commissaires d'Écoles de la paroisse de Ste-Mélanie, comté Joliette, ont besoin immédiatement d'une maîtresse d'école diplômée pour école élémentaire. Pour plus amples détails, s'adresser à M. Fabien Michaud, Ste-Mélanie. 2f.

M. Arthur Beaudry, boucher, devant bientôt laisser cette ville pour aller demeurer à Montréal, donne avis à ses débiteurs qu'il a déposé ses livres de comptes en collection chez MM. Renaud & Guibault, avocats, Joliette, où l'on devra aller payer sous huit jours.

Le Révd M. J. E. Content, ancien vicaire de cette paroisse, était ici dimanche et nous a donné le sermon sur la fête du jour. Inutile d'ajouter que les paroissiens étaient heureux de le revoir et de l'entendre de sa voix éloquente, dire, les droits de la Bienheureuse Mère de Dieu à notre vénération et à notre imitation.

L'automne est commencé depuis le 22 courant, au milieu d'une grande chaleur et au lendemain des catastrophes prédites par le Dr Wiggins. L'automne canadien échappe à ces prédictions atmosphériques et brave tous les calculs de nos astrologues importés. L'ÉTOILE DU NORD, sans être étoile polaire, peut avec confiance, annoncer à ses lecteurs un automne serain et un hiver modéré.

Tout le monde de Joliette a vu avec plaisir les travaux faits par le Conseil pour améliorer la rue de Lanaudière depuis le pont des chars à venir chez M. Migué; tout le public de St-Paul, de St-Jacques et des paroisses d'au-delà passant par cette rue, et il fallait que cette rue fut réparée et mise en bon ordre, de manière à permettre aux charretiers, aux commerçants et au public d'y passer, l'automne et le printemps, avec des charges lourdes, sans incon vénient. La ville ne néglige aucune occasion d'offrir aux voisins, un bon passage et une bonne entrée.

Rappelez-vous ces Instructions pour l'emploi de la Cottolene. Pour une friture. Ne mettez jamais de Cottolene que les deux tiers de la quantité habituelle de graisse. Mettez la Cottolene dans la poêle froide et faites la chauffer en même temps que la poêle. La Cottolene produit les meilleurs résultats lorsqu'elle est très chaude, mais elle arrive au point propre plus vite que le saindoux et il faut prendre garde de ne pas laisser brûler. On reconnaît qu'elle est assez chaude lorsqu'elle brunit délicatement un petit morceau de pain dans une demi-minute. Suivez ces instructions en employant la Cottolene, et vous n'aurez plus jamais de saindoux dans votre cuisine ni dans votre manger. La véritable Cottolene se vend partout en sacs portant la Marque de l'Étoile du Nord avec une tête de bœuf dans une couronne de fleurs de cotonnier. Sur chaque sac. The N. K. Fairbank Company, Wellington and Ann Sts., MONTREAL.

Marchandises Nouvelles POUR L'AUTOMNE ET L'HIVER CHEZ CAMILLE LABRECHE,

(Porte voisine du Bureau de Poste), JOLIETTE. A bon marché pour argent comptant. L'assortiment est au complet dans les lainages et les flanelles, étoffes à robe, draps à robe, tweeds, beaver à capot, serge pour habit, corps et caleçons, un grand lot de couvertures de laine, de \$2.00 à \$6.00 la paire. Les pelleteries sont arrivées en quantité, peaux mouton de Perse, assortis grise et noire, casque, manchon, collet, capot chat sauvage, bien beau capot astracan, manteau astracan, un grand assortiment de manteaux au dernier goût en draps de couleur, chevrot noir, un bon choix dans les capots faits en serge, draps beaver assortiment de grandeur, prix \$4.50 à \$12.00, bon pantalon tweed \$1.25, habillement serge noir, pour \$7.00, un grand choix dans les foulards en soie et les mouchoirs soie.

Veuillez venir me voir et vous aurez satisfaction. 19sept.10f. C. LABRÈCHE.

VOICI POURQUOI ON DEVRAIT ASSURER SA VIE DANS LA Union Mutual Life Insurance Company DE PORTLAND, MAINE.

- 1ère—Parce qu'elle possède un actif bien placé de \$6,597,336.30
2me—Parce qu'elle a un surplus au taux de 4 1/2 pour cent, de \$727,200.00
3me—Parce que son dépôt au Gouvernement, à Ottawa, pour la protection de ses porteurs de Polices Canadiennes, est de \$515,749.
4me—Parce qu'elle transige des affaires en Canada depuis 47 ans.
5me—Parce qu'elle ne discute jamais les réclamations légitimes.
6me—Parce que ses polices sont les plus libérales du marché.
7me—Parce que ses polices sont incontestables après une année de leur émission.
8me—Parce que ses polices donnent droit, après trois ans, aux bénéfices de la Célèbre Loi de Non-Confiscation du Maine.
9me—Parce qu'elle a payé, en vertu de la loi de l'état du Maine interdisant la confiscation des polices, au-delà de \$500,000 de polices dont les primes n'avaient pas été payées depuis plusieurs années, même depuis 10 ans, chose que fait nulle autre compagnie.
10me—Parce que ses paiements à ses assurés depuis sa fondation, dépassent \$28,000,000.00.
11me—Parce que le montant de polices en vigueur, dans ses livres, est de plus de \$35,914,417.00.
12me—Parce que, sous tout rapport, la Compagnie d'Assurance "Union Mutual Life Insurance Company" de Portland, Maine, sur la Vie offre à ceux qui veulent assurer leur Vie plus d'avantages que n'importe quelle autre.

LETTRE DE REMERCIEMENTS. Joliette, le 28 juin 1894. M. WALTER I. JOSEPH, Gérant "Union Mutual Life Ins. Co." Montréal. Je me fais un devoir de vous remercier ainsi que la compagnie d'Assurance dite "Union Mutuelle du Maine" que vous représentez, pour la ponctualité et la libéralité avec lesquelles vous avez réglé la réclamation de la succession Hébert en vertu de la police que feu M. J. O. Hébert avait prise dans votre compagnie. Il y avait à peine cinq ou six jours que les derniers documents reçus à l'appui de cette réclamation vous étaient parvenus et déjà nous recevions le chèque de la compagnie pour le montant de la police. Que dis-je, non seulement le chèque mais il comprenait en outre cent six piastres. Quand nous nous attendions à retirer mille piastres, c'est onze cent six piastres (\$1106.00) que vous nous avez touché, nous faisant ainsi profiter dans les bénéfices de la compagnie. C'est de la plus haute libéralité et je vous en félicite comme je vous en remercie au nom de la succession. Une compagnie qui traite ainsi ses assurés mérite certes d'être encouragée du public, et j'espère que cet encouragement ne vous fera pas défaut. Bien à vous, J. M. TELLIER, M. P. P.

Hôtel Jacques-Cartier. Situé dans l'endroit le plus central. Rendez-vous de tous les hommes d'affaires. Hôtel de première classe sous tous les rapports. \$1.50 par jour. Thomas E. Shallow, propriétaire, 25 Place Jacques-Cartier, Montréal. 22 août 3m.

NAISSANCES. —A St-Sulpice, le 18 septembre courant, l'épouse de M. Camille Archambault, un fils, qui reçut au baptême, les noms de Joseph Henri Joachim. Parrain et marraine: M. Henri Royal et Melle Rosa Archambault. —A Joliette, le 20 septembre courant, l'épouse de M. J. C. A. Perrault, typographe, une fille, qui reçut au baptême, les noms de Marie-Blanche-DeNeige. Parrain et marraine: M. Jos. Edd. Perrault et son épouse. —A Joliette, le 21 septembre courant, l'épouse de M. Ildige Nadeau, commis marchand, une fille, qui reçut au baptême, les noms de Marie-Antoine-Florianna. Parrain et marraine: M. le Dr Masse et son épouse. —A Joliette, le 25 septembre courant, l'épouse de M. J. A. Laroche, un fils. Parrain et marraine: M. J. D. Laroche, commis et Melle Marie-Alice Desmarreau, de Joliette.

AVIS. Je ne serai aucunement responsable des dettes contractées en mon nom, par qui que ce soit. FELIX MULOIN, St-Roch l'Achigan, 19 septembre 1895. 2f.

Abonnez-vous à L'ÉTOILE DU NORD, etc par année seulement. Animaux de race Ayrshire à vendre. M. Pierre Couto, de St-Félix de Valois, possède sur sa ferme, plusieurs animaux de race de toutes sortes enregistrés, qu'il offre en vente à des conditions acceptables; il y a entre autres animaux, des bons et beaux taureaux ayrshire enregistrés; des vaches à lait, des taures et des veaux de l'année tous enregistrés; des bêtes à corne de race canadienne de tout âge, enregistrées, ainsi que des moutons de tout âge aussi enregistrés. En venant visiter sa ferme, les amateurs de beaux et bons animaux de l'espèce bovine, pourront avoir le choix sur son magnifique troupeau, et trouveront qu'ils peuvent s'en procurer à des prix modérés. M. Couto croit que son élevage mérite d'être encouragé et se propose bien de continuer la même ligne à l'avenir. 26 sep. jno.

COLONNE DU "Bon Marché" DURANT LE MOIS DE SEPTEMBRE NOUS ALLONS VENDRE Tout ce qui nous reste DU STOCK D'ÉTÉ ET CELA A VIL PRIX. Il nous reste encore Des châlis, Des indiennes, Des étoffes à robe, Des ducks, Etc., Etc., Etc. Nous les vendrons à moitié prix. Toutes nos garnitures, Nos dentelles, Nos bas, Nos corps et caleçons d'été, à moitié prix. Venez acheter nos bas à 5 cts. Magnifique coton à drap double à 15 cts. Il suffit de voir notre magnifique assortiment de flanelle pour en acheter. Nous donnons toujours des présents. VIN ST-MICHEL. MM. Mongenais, Boivin & Cie. J'ai employé le Vin St-Michel dans ma famille, et particulièrement pour ma femme qui était faible et anémique. Les effets ont été surprenants. Ayant continuellement de ce produit en magasin, vous pouvez compter sur moi pour recommander à ma clientèle ce vin merveilleux. Votre etc. A. T. LAFORTUNE, Marchand-Epicier, 83, 85 et 87 rue St-Paul. MM. Mongenais, Boivin & Cie. Messieurs, J'ai fait usage de votre Vin St-Michel et puis certifier que c'est un tonique très puissant et ce qui ne gêne rien, d'un prix très abordable. Je le recommande donc fortement à tous ceux qui souffrent de faiblesse, d'anémie ou de dyspepsie. Votre etc. ALBERT JETTÉ, Marchand de meubles, etc., 1243 rue Ontario. MM. Mongenais, Boivin & Cie, Montréal. Messieurs, De puis un an passé j'ai prescrit à mes patients le Vin St-Michel. D'après les résultats obtenus, je ne puis faire autrement que de le recommander comme un tonique des plus puissants. J. GAGNON, M. D. 201 MAISONNEUVE. Montréal, Dec. 17th 1893. Messrs. Mongenais, Boivin & Co., City, Gentlemen. I take much pleasure in testifying to the really marvelous effects of your "Vin St-Michel". For over a year I have been troubled with a severe attack of Dyspepsia and a continuous cold. I have tried many a drug, but unfortunately none proved satisfactory until a friend advised me to try some of your "Vin St-Michel". After using a comparatively small quantity, I felt as well as at my best days of youth. I give you this certificate to induce all those who are suffering, to take your Excellent Wine. Yours truly, (Signed) W. J. AGNEW, 29 Manfield St.

MM. Mongenais, Boivin & Cie. Messieurs, Je vous suis ou ne peut plus reconnaissant pour le Vin St-Michel que vous avez voulu m'envoyer. Je ne puis dire assez de bien de ce tonique, car mon mari, après avoir subi l'amputation d'une jambe, était d'une faiblesse extraordinaire et c'est votre fameux vin qui l'a sauvé. Veuillez me croire, monsieur, Votre très reconnaissant servante, MADAME A. GRISÉ, Saint-Hyacinthe.

MM. Morgerais, Boivin & Cie, Montréal. Messieurs, Le Vin St-Michel est un précieux tonique et stimulant, convenable à tous les goûts, à tous les estomacs et à toutes bourses. Bien à vous, DR R. CHEVRIER, 200 Rue Daly, OTTAWA.

Les résultats obtenus dans ma famille avec le Vin St-Michel sont merveilleux. C'est certainement le meilleur tonique que les médecins puissent recommander. O. BELAND, 61 St-Alphonse.

MM. Mongenais, Boivin & Cie., Montréal. Messieurs, Votre Vin St-Michel n'est ni plus ni moins qu'un élixir de longue vie. J'en ai fait usage et les résultats ont été magnifiques. Il donne appétit, fortifie, stimule, enfin c'est l'idéal des toniques. Votre tout dévoué, ALBERT GÉRAIS, Propriétaire de l'Étoile du Nord, Joliette, P. Q.

MM. Mongenais, Boivin & Cie., Montréal. Messieurs, Je ne puis que vous recommander le Vin St-Michel, car c'est un excellent tonique et stimulant, convenable à tous les goûts, à tous les estomacs et à toutes bourses. Bien à vous, DR R. CHEVRIER, 200 Rue Daly, OTTAWA.

Les résultats obtenus dans ma famille avec le Vin St-Michel sont merveilleux. C'est certainement le meilleur tonique que les médecins puissent recommander. O. BELAND, 61 St-Alphonse.

MM. Mongenais, Boivin & Cie., Montréal. Messieurs, Je ne puis que vous recommander le Vin St-Michel, car c'est un excellent tonique et stimulant, convenable à tous les goûts, à tous les estomacs et à toutes bourses. Bien à vous, DR R. CHEVRIER, 200 Rue Daly, OTTAWA.

Les résultats obtenus dans ma famille avec le Vin St-Michel sont merveilleux. C'est certainement le meilleur tonique que les médecins puissent recommander. O. BELAND, 61 St-Alphonse.

MM. Mongenais, Boivin & Cie., Montréal. Messieurs, Je ne puis que vous recommander le Vin St-Michel, car c'est un excellent tonique et stimulant, convenable à tous les goûts, à tous les estomacs et à toutes bourses. Bien à vous, DR R. CHEVRIER, 200 Rue Daly, OTTAWA.

Les résultats obtenus dans ma famille avec le Vin St-Michel sont merveilleux. C'est certainement le meilleur tonique que les médecins puissent recommander. O. BELAND, 61 St-Alphonse.

MM. Mongenais, Boivin & Cie., Montréal. Messieurs, Je ne puis que vous recommander le Vin St-Michel, car c'est un excellent tonique et stimulant, convenable à tous les goûts, à tous les estomacs et à toutes bourses. Bien à vous, DR R. CHEVRIER, 200 Rue Daly, OTTAWA.

Les résultats obtenus dans ma famille avec le Vin St-Michel sont merveilleux. C'est certainement le meilleur tonique que les médecins puissent recommander. O. BELAND, 61 St-Alphonse.

MM. Mongenais, Boivin & Cie., Montréal. Messieurs, Je ne puis que vous recommander le Vin St-Michel, car c'est un excellent tonique et stimulant, convenable à tous les goûts, à tous les estomacs et à toutes bourses. Bien à vous, DR R. CHEVRIER, 200 Rue Daly, OTTAWA.

GUIBAULT & GRAVEL, BLOC LACHAPPELLE, JOLIETTE.



J. A. LAROCHELLE, Joliette, P. Q.

Marchandise d'Automne. Tweed, Etoffe, Serge noire et couleur pour habits d'hommes et pour pardessus, Flanelle jersey pour manteaux d'enfants, Flanelle d'opéra, patrons choisis, Flanellettes, le plus grand choix que nous puissions voir dans Joliette.

MARCHANDISES NOIRE, UNE SPÉCIALITÉ.

N. B.—Cahier de mode (Métropolitain), de Butherick & Co., pour les modes d'automne et d'hiver 1895 et 1896.

Feuilleton de L'ÉTOILE DU NORD No 108

LA MALEDICTION d'un PERE QUATRIEME PARTIE

Les Mystères du Seillon

XVI

SCÈNES DE NUIT

Joseph Parisel venait de s'emparer du trousseau de clefs du fermier.

Marchant, ou plutôt se traînant sur ses genoux et sur ses mains, les yeux étincelants, croyant tenir déjà le trésor qu'il convoitait, il se dirigea sans bruit vers la caisse.

A ce moment Jacques Mellier s'agita sur son lit et deux fois de suite murmura : — Rouvenat, Rouvenat.

Parisel s'arrêta, retenant sa respiration, et, frissonnant, se coucha à plat ventre sur le parquet. Il avait eu peur. Malgré leur audace les plus grands misérables ne sont pas exempts de faiblesse.

Convaincu bientôt que Jacques Mellier ne s'était pas réveillé, il retourna son sang-froid. Il franchit la distance qui le séparait encore du coffre-fort en rampant comme un reptile. Alors il se dressa sur ses genoux, jeta un regard fardé sur le lit et chercha parmi les cinq ou six clefs du trousseau celle qui, selon lui, devait ouvrir la caisse.

Sa main tremblait, son cœur bondissait dans sa poitrine, son sang battait violemment ses tempes.

Il regarda encore du côté du lit, puis, certain que Mellier dormait toujours, il fit faire à la clef deux tours dans la serrure. Celle-ci rendit un bruit métallique assez fort : un ressort venait de jouer à l'intérieur, la porte de la caisse s'ouvrit d'elle-même.

Les yeux du voleur s'arrondirent en s'ouvrant démesurément, et il se pencha avec avidité pour se donner la satisfaction de contempler les valeurs dont le coffre-fort était rempli.

Sur une tablette de métal, il y avait un monceau de titres de rente, des actions et des obligations au porteur à côté de grosses liasses de billets de banque. Sur une autre tablette étaient entassés une quantité de rouleaux d'or. Au-dessous, dans le fond du coffre, se trouvaient les sacs d'argent.

Parisel était ébloui, il avait le vertige. Ses lèvres grimacèrent ; il riait sans bruit. A ce moment il ne voyait que le coffre-fort ouvert, une fortune à prendre. Il oubliait complètement le dormeur qui ne dormait plus.

Jacques Mellier venait de se réveiller. En ouvrant les yeux, il entendit le craquement du ressort de la caisse, un bruit qui lui était familier. Il se souleva sur son lit et, doucement, écarta le rideau.

Dans la pénombre, devant son coffre-fort, il vit un homme. Le voleur lui tournant le dos, il ne put le reconnaître. Malgré le saisissement qui s'empara de lui, le vieux fermier ne s'effraya point. Il sortit ses jambes du lit l'une après l'autre et se trouva debout.

— Je ne pourrai jamais emporter tout cela, se disait Parisel ; commençons toujours par mettre l'or et les billets de banque dans mes poches.

Et ses deux mains, aux doigts crochus, plongeant ensemble dans le coffre-fort, s'abattirent sur les rouleaux d'or comme des serres d'oiseau de proie.

Au même instant, Jacques Mellier, en chemise, les jambes et les pieds nus le saisit par les deux épaules et le tira violemment en arrière, en criant d'une voix sourde : — Voleur ! voleur !

Surexcité par ses appétits sensuels et plus encore par la jalousie et la haine, qui s'étaient emparées de lui, le beau François, comptant sur le sommeil de l'opium, avait quitté son père, persuadé qu'il pouvait agir seul, sans danger, et que Jacques Mellier ne se réveillerait pas.

Si le misérable voulait à tout prix donner satisfaction à ses désirs infâmes, assouvir son horrible passion, il ne tenait pas moins à se venger des dédains de l'innocente jeune fille, et du mépris et du dégoût qu'elle lui avait témoigné.

D'un autre côté, Jacques Mellier

et Rouvenat l'avaient humilié et chassé de la ferme comme un chien ; or, Blanche, devenant sa victime, il se vengeait en même temps des deux autres, de Rouvenat, surtout, qu'il n'avait pas réussi à assassiner.

Le beau François était devenu facilement et en peu de temps un monstre à face humaine.

Il entra dans la chambre de Blanche l'œil en feu, ayant sur les lèvres un sourire atroce, et décidé à tout, même à lui enfoncer son couteau dans la gorge, s'il ne pouvait pas se venger autrement.

Sans trembler, la tête haute, les mains tendues, prêtes à saisir la jeune fille pour lui serrer le cou ou la baïllonner afin de l'empêcher de crier, il marcha hardiment vers elle.

Il entendit la respiration lente et régulière de la jeune fille.

En ce moment elle faisait sans doute un joli voyage au pays bleu des rêves.

Le beau François éprouva une sensation étrange, quelque chose comme un enlèvement subit. Un frémissement passa sur son corps et il lui sembla qu'au lieu de sang du métal en fusion coulait dans ses veines.

Son sourire satanique s'accrut encore et sa bouche eut une affreuse contraction.

Comme le tigre qui lèche ses babines à la vue de la proie qu'il guette dans l'ombre, il semblait jouir d'avance des souffrances de sa victime.

Comme le tigre encore, et non moins féroce que ce fauve sanguinaire, il allait d'un bon se précipiter sur la pauvre enfant.

Tout à coup la porte d'un cabinet de toilette s'ouvrit brusquement, et la chambre de Blanche se trouva subitement éclairée.

Le misérable fit deux pas en arrière.

Une femme s'élança hors du cabinet et se dressa devant lui, le regard fulminant.

C'était Lucile.

Cette apparition étrange, inattendue, produisit sur le beau François l'effet de la tête de Méduse. Il resta cloué au parquet, immobile, sans voix, le buste en arrière, les bras ballants, inertes, bouche béante, les yeux hagards.

La lumière, qui sortait du cabinet de toilette, éclairait en plein le visage de Lucile, dont elle faisait ressortir vigoureusement l'extrême blancheur.

Certes, en présence de cette femme qui, en ce moment, ressemblait plus à un spectre sorti de son tombeau qu'à une créature vivante, de plus hardis que le beau François auraient été épouvantés.

— Lâche, dit-elle d'une voix gépulerale, en tendant son bras vers lui, que viens-tu faire ici ? Est-ce Pierre Rouvenat que tu cherches pour l'assassiner ? François Parisel, tu t'es trompé de porte. Cette chambre est celle de Blanche Mellier ; comme tu le vois, elle n'est pas seule, je suis là pour la protéger. Ta mère était une brave et honnête femme. Ah ! elle ne se doutait guère, en te mettant au monde, du triste cadeau qu'elle faisait à l'humanité ! François Parisel, tu n'es de l'homme que l'enveloppe, tu es un monstre, tu es une bête féroce !

Si je ne consultais que mon indignation et ma colère, je réveillerais tout le monde de la maison et tu ne sortiras d'ici que tantôt entre deux gendarmes ; mais tu es encore jeune, tu peux encore te repentir et revenir au bien, s'il te reste quelque chose de bon dans l'âme.

Ecoute le conseil que je vais te donner : si tu tiens à la liberté, si tu ne veux pas être livré à la justice et traîné sur le banc des criminels, il faut que dans deux heures tu sois déjà loin du Seillon. Fuis, fuis, va te cacher le plus loin que tu le pourras, et surtout ne viens plus rôder la nuit autour de la ferme comme un voleur ou un loup affamé, car il y a dans le vieux François une voix qui crie sans cesse : "François Parisel est un assassin..."

Maintenant, va-t'en. Après avoir violé cet asile de l'innocence et de la pureté, qui devait être sacré, tu ne dois pas le souiller plus longtemps par ton odieuse présence.

François restait dans son immobilité, comme pétrifié. Cependant tout son corps tremblait convulsivement : la peur avait pour un instant paralysé ses membres.

Le regard étincelant et les lèvres frémissantes, Lucile marcha vers lui et répéta d'une voix menaçante : — Va-t'en ! va-t'en !

En même temps, d'un geste impérieux, elle lui montra la porte.

Elle était tout près de lui. Il recula en frissonnant. Sa figure

avait pris une teinte verdâtre ; son regard fixe était celui d'un fou.

— Oh ! le fantôme ! le fantôme ! prononça-t-il d'une voix étranglée en reculant encore.

Puis un cri rauque sortit de sa gorge serrée. Aiguillonné par l'épouvante, croyant sentir les premières atteintes de la folie, il se courba sur lui, bondit hors de la chambre et s'élança dans l'escalier, dont il descendit les marches quatre par quatre. Il avait complètement oublié son père ; il n'avait plus de pensée.

Lucile s'était arrêtée un instant sur le seuil de la chambre. Le bruit que fit le beau François en dégringolant l'escalier l'empêcha d'entendre celui d'une lutte dans la chambre de son père.

Quand elle se retourna, elle vit Blanche, pâle, tremblante, échevelée, la frayeur dans le regard, debout au milieu de la chambre.

XVII LUCILE ET BLANCHE

Blanche était sous le coup d'une agitation extraordinaire. Les soulèvements de sa poitrine oppressée, haletante, trahissaient la violence de son émotion. Elle regardait avec une sorte de stupeur cette femme inconnue, qui se trouvait près d'elle sans qu'elle sût comment et qui venait de la sauver d'un effroyable danger.

Après un moment d'indécision, pendant lequel elle se demanda si elle devait rester ou se retirer, Lucile s'avança vers la jeune fille.

Elles se trouvèrent en face l'une de l'autre.

— Quelle est belle ! l'adorable enfant ! pensait Lucile.

— Comme elle a l'air bon ! se disait Blanche.

Elles restèrent un moment silencieuses, croisant leurs regards, puis, tendant la main à Lucile :

— Un homme est entré dans cette chambre, dit Blanche.

[A suivre.]

LA Societe Nationale de Sculpture

Incorporée par lettres patentes, Le 19 Juin 1895.

FONDS CAPITAL : \$50,000.

Le but de la Société est de développer et d'encourager les arts.

Le porteur d'un de ces billets de 10 cts. est admis à concourir dans la distribution autorisée par la loi, des objets d'art, que la société fera à différentes dates.

Tirage : Tous les mercredis.

DISTRIBUTION DES PRIX

Table with 3 columns: Quantity, Value, Total. 1000 tickets at \$1.50 each = \$1,500. 400 tickets at 40c each = 160. 200 tickets at 25c each = 50. 100 tickets at 10c each = 10. 40 tickets at 5c each = 2. 100 tickets at 2c each = 200. 300 tickets at 1c each = 300.

PRIX APPROXIMATIFS

Table with 3 columns: Quantity, Value, Total. 100 tickets at \$1.00 each = 100. 100 tickets at 100c each = 100. 999 tickets at 100c each = 999. 999 tickets at 100c each = 999.

Billets à vendre à ce bureau.

Toutes les commandes reçues par la maille devront être accompagnées d'un timbre de 3 centimes. 25 juillet 1895

Ne manque jamais son coup.

C'est le verdict rendu par les milliers de femmes et jeunes filles qui ont fait un usage judicieux du remède "Le Régulateur de la Santé de la Femme" du Dr Larivière. C'est le remède par excellence pour purifier et fortifier le sang et les nerfs et préparer le système à combattre les chaleurs éphémères de l'été. Les certificats de femmes guéries du "Beau Mal" arrivent tous les jours par centaines. Ce merveilleux remède "ne manque jamais son coup."

CERTIFICAT.

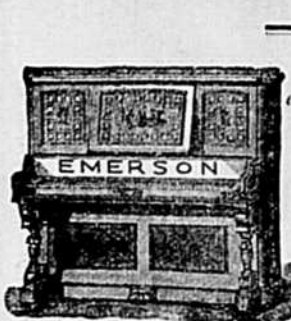
Ma figure était pâle et couverte de petits boutons ; mes yeux enfoncés et cernés de bleu ; je souffrais horriblement de la vessie, des reins et de la constipation. Je toussais beaucoup, et les médecins disaient à mon mari que j'étais consomptive. Une amie charitable et qui avait été guérie par les mêmes remèdes m'apporta, le 1er janvier, une bouteille du Régulateur de la Santé de la Femme et une boîte de Female Pills du Dr Larivière. J'ai continué à en prendre et aujourd'hui, le 11 février, je suis presque guérie et je pèse 15 livres de plus. Les médecins qui m'ont soignée et toutes mes amies sont étonnés du changement qui s'est opéré depuis que je fais usage des remèdes du Dr Larivière.

DAME J. G. LAVOIE, Worcester, Mass.

Si vous ne trouvez pas le Régulateur de la Santé de la Femme et les "Female Plasters" dans votre localité, écrivez au propriétaire, Dr J. Larivière, Manville, R. I. 26f.94 1a.

Abonnez-vous à L'ÉTOILE DU NORD, 50 cts par année seulement.

EXPOSITION PROVINCIALE



LA COMPAGNIE FEATHERSTON MANUFACTURIERS DE PIANOS

Avait une installation d'instruments qui attirait l'attention spéciale des visiteurs. Les pianos exhibés par elle étaient des modèles de bon goût, tant par le fini extérieur que par la douceur, l'harmonie et la richesse du son.

Pour vous procurer un de ces pianos, adressez-vous à

M. J. C. ROBITAILLE, DE JOLIETTE, — OU À —

M. CHS. ROBITAILLE, DE ST-SULPICE

SEULS AGENTS.

VOUS QUI ÊTES CHAUVES

Vous dont les cheveux, autrefois NOIRS ou BLONDS, sont devenus prématurément gris, lisez attentivement les témoignages importants qui suivent.

TÉMOIGNAGE DE O. N. FRÉCHETTE, ECR., L. ROBITAILLE, ECR., Pharmacien, CHER MONSIEUR.

Permettez-moi de vous offrir mes félicitations sur le sujet de votre excellente préparation, le RESTAURATEUR DE ROBSON, dont j'ai eu occasion d'apprécier les effets tout à fait merveilleux. Sur la recommandation d'une personne qui s'en servait, je me procurai une bouteille de ce Restaurateur, pour voir s'il aurait pour effet d'arrêter la chute de mes cheveux qui tombaient rapidement. J'en avais à peine fait cinq à six applications que mes cheveux cessèrent de tomber. Je recommanderai certainement avec plaisir le RESTAURATEUR DE ROBSON à toutes personnes souffrant du même inconvénient.

Bien à vous, O. N. FRÉCHETTE, Représentant la Maison Ira Gould & Fils, Montréal, 21 Novembre 1890.

TÉMOIGNAGE DE M. LE NOTAIRE U. LIPPÉ, ST-JEAN-DE-MATHA, Représentant du Comité de Joliette au Parlement Fédéral.

On fait usage depuis plusieurs années dans ma famille du RESTAURATEUR DE ROBSON pour la chevelure, et l'on se trouve très bien sous tous rapports de son emploi. Non-seulement ce Restaurateur rend aux cheveux gris leur couleur naturelle, mais il prévient la chute et favorise leur croissance. Suivant moi le RESTAURATEUR DE ROBSON est la préparation par excellence pour les cheveux.

U. LIPPÉ N.P. St Jean-de-Matha, 15 Janvier 1886. CHARLES TELLIER, St Félix de Valois, 19 Mars 1888.

LE RESTAURATEUR DE ROBSON EST EN VENTE PARTOUT

À 50 cts la bouteille.

Advertisement for Cholera medicine, VANTICHOLORIQUE DE O. NEY, featuring a portrait of the inventor and detailed text about its efficacy.

Fameux Avantages.

Madame Vve Joseph Mageau, voulant se retirer du commerce, offre en vente un emplacement situé dans le village de la paroisse de St-Jacques de l'Achigan, en face de l'église, de 100 pieds de largeur sur un arpent de profondeur, avec une magnifique maison en pierre couverte en métal, occupée comme magasin et résidence privée, hangar, grange et autres spacieuses dépendances desuées construites.

Madame Mageau offre aussi en vente, soit en bloc ou en détail, tout son stock de commerce comprenant marchandises sèches, épicerie, quincaillerie, ferronnerie, etc.

Madame Mageau offre encore en vente un terrain à bois de 18 arpents en superficie, situé dans la concession du ruisseau St-Georges, en la paroisse de St-Jacques de l'Achigan.

Conditions exceptionnellement faciles. S'adresser à 25 juil. jno. DAME VVE JOSEPH MAGEAU.

TÉMOIGNAGE DE CHARLES TELLIER, ECR., MARCHAND, ST-FÉLIX DE VALOIS

Je fais usage, depuis plusieurs années, du RESTAURATEUR DE ROBSON. Cette excellente préparation m'a donné la plus entière satisfaction pour les raisons suivantes :

1o Grâce à son usage, les cheveux recouvrent leur couleur primitive. Ainsi, mes cheveux, blanchis depuis plus de trente ans, sont revenus blonds comme dans le temps de ma première jeunesse.

2o Mes cheveux tombaient depuis longtemps lorsque je commençai l'usage du RESTAURATEUR DE ROBSON. Je n'avais pas encore employé la moitié d'une bouteille qu'ils cessèrent de tomber. Aujourd'hui mes cheveux tiennent mieux que jamais.

Ma femme, qui souffrait du même inconvénient (chute de cheveux), a employé le Restaurateur avec un succès tout aussi satisfaisant.

Mon fils, âgé de vingt-quatre ans, après une maladie de plusieurs mois, voit tomber ses cheveux de manière à lui faire croire qu'il allait devenir tout à fait chauve, quand, sur ma recommandation, il se met à faire usage du RESTAURATEUR DE ROBSON, dont l'emploi non-seulement arrête de suite la chute de ses cheveux, mais les fait pousser de nouveau et très vigoureux.

3o En outre de ces qualités ci-dessus mentionnées, le RESTAURATEUR DE ROBSON nettoie la tête d'une manière vraiment admirable. Les peaux sèches disparaissent sans retard...

CH. TELLIER, St-Félix de Valois, 19 Mars 1888.

CHANCES ET CANCERS

Le Dr Fleury de Lanoraie, P. Q. possède à l'heure qu'il est un remède qui guérit infailliblement tous chancers et cancers.

Il se sert d'emplâtres qui doivent être appliqués nécessairement par lui-même.

Du moment qu'on s'apercevra de cette maladie, bien vouloir se hâter de l'en avertir immédiatement.

CERTIFICATS

AU DR FLEURY, LANORAIE.

M. le Docteur, Je suis très heureux de faire savoir au public, les bons effets qu'ont produits vos remèdes concernant la maladie d'un chancre qui me faisait souffrir horriblement depuis plusieurs mois et dont j'ai été complètement guéri, grâce à vos bons traitements et je ne cessai de proclamer partout votre habileté. Je suis très heureux de vous donner ce certificat.

HUGH DALY, St-Ambroise de Kildare.

A M. le Dr Fleury, Lanoraie.

La présente est pour certifier que j'ai été complètement guérie d'un chancre, dont je souffrais depuis longtemps et je recommande à tous ceux qui sont atteints de cette terrible maladie de s'adresser en toute confiance au Dr Fleury de Lanoraie, et ils seront certains d'être complètement guéris.

DAME ANSELME AUBIN, 3jan.1a. Ste-Elizabeth.

A VENDRE.

Michel Markey, du 11ème Rang de St-Ambroise de Kildare, offre en vente une magnifique terre, bâtée de grange, maison, etc, avec une sucrerie de 1000 érabes, située à 4 1/2 milles de l'église. Superficie : 7 arpents de largeur sur 26 de longueur.

Pour plus amples détails, s'adresser à

MICHEL MARKEY, 15 août 1a. Radstock, Côté Joliette.

HOTEL DU PACIFIQUE

Pete Lafrance, Prop. RUE NOTRE-DAME, JOLIETTE.

Comme par le passé et tout en remerciant ses amis de la campagne, et le public voyageur, M. Lafrance les invite de nouveau à lui rendre une visite et ils y trouveront tout le confort désirable. Repas, boissons, voitures de louage et omnibus à l'arrivée de chaque train.

30ma194.6m.

A vendre.

1o. Une terre située en la paroisse de L'Assomption, désignée au Cadastre officiel de cette paroisse sous le No 257, appartenant ci-devant à M. Elzéar Landry, contenant trois arpents de largeur sur quarante arpents de profondeur, bornée par un bout à la Rivière L'Assomption, à l'autre bout aux terres du Point du Jour, d'un côté à Nazaire Tarcoite ou son représentant, et de l'autre côté à J.-B. St-Amour, bâtie de maison, granges, étable, écurie, bergerie, souille, remise, hangar, laiterie et autres dépendances ; avec une magnifique sucrerie sur cette terre. — 2o. Une terre à bois, située au même lieu, faisant partie du No. 249 du dit cadastre, contenant trois arpents de largeur sur environ huit arpents de profondeur, bornée par un bout, à l'autre partie du dit No. 249, appartenant à André Racette, à l'autre bout aux terres du Point du Jour, d'un côté au dit André Racette et de l'autre côté à Prisque Magnan.

Pour les conditions qui seront très faciles et avantageuses, s'adresser au sousigné, Barthélémy Vézina, notaire à Joliette.

BARTH. VÉZINA, Propriétaire. Joliette, 24 juillet. jno.

PITUIE

Vous qui souffrez, depuis des années peut-être, de cette affection désagréable qui vous rend la vie si pénible, vous croyez probablement que votre maladie est incurable.

Vous avez peut-être essayé bien des remèdes, en recours à bien des médecins, sans soulagement appréciable. Rassurez-vous. Ecoutez une victime de cette maladie et souffrez.

M. L. ROBITAILLE, Thématicien, "Je crois de mon devoir de vous faire part du bien que j'ai ressenti par l'usage des PILULES ANTI-PITUITES de Dr NEY. J'étais sujet au mal de cœur, à la PITUIE, je ne ressentais aucun goût pour la nourriture, mes courbures étaient profondes, etc. J'ai adressé à plusieurs médecins dont l'un de réputation notable et de plus de 30 ans de pratique. Je pris leurs médicaments pendant plusieurs mois, mais sans effet marquant. Je ne pus parvenir à me faire purger suffisamment et la PITUIE continuait de me faire souffrir.

Sur votre avis, j'essayai les PILULES de Dr NEY. L'effet fut immédiat. La PITUIE disparut comme par enchantement et je redevenis un homme nouveau.

Merci mille fois pour m'avoir fait connaître un médicament aussi précieux."

CUTHBERT JUBINVILLE, St-Thomas, 20 juin 1891.

Les Pilules de Dr Ney sont en vente partout à 25 cts la Boîte.

SEUL PROPRIÉTAIRE

L. ROBITAILLE, Chimiste JOLIETTE, P. Q.

Collège de l'Autre Victoria et de la Rue Craig, Montréal.

Ce collège est le plus grand et le mieux tenu de toutes les institutions de ce genre au Canada, et c'est à ce collège que les jeunes gens reçoivent une instruction commerciale la plus perfectionnée dans la langue anglaise. Il y a des appartements séparés pour les personnes du sexe. Nous enverrons gratuitement notre catalogue à toutes les personnes qui en feront la demande, avec les explications nécessaires sur le mode de l'enseignement. Ce catalogue est illustré et renferme les vues des différents départements dans lesquels sont donnés nos cours pratiques et théoriques par neufs professeurs très expérimentés.

Pour plus de renseignements, s'adresser à M. J. D. DAVIS, principal, 15 août 3m 42 Carré Victoria, Montréal.

Exposition de l'automne 1895.

Nouveaux Chapeaux !

Mardi, le 1er Octobre, et les jours suivants, aura lieu notre exposition de chapeaux. Nous invitons tout le monde qui viendra à l'exposition, à entrer voir nos chapeaux garnis. Il n'est pas nécessaire d'avoir besoin d'acheter le jour même de l'ouverture pour venir voir nos chapeaux ; nous serons satisfaites de vous les faire voir, même si vous n'en avez pas besoin. Venez donc en foule visiter notre exposition d'automne 1895, chez

MME J. N. LANDRY, 25 av. 95, 1a.

Alexandre Pagé

FERBLANTIER, Place Bourget, coin de la Rue Mansueu, Joliette.

M. Alexandre Pagé a le plaisir d'annoncer au public du district de Joliette, qu'il vient d'ouvrir, à l'adresse ci-haut mentionnée, un magasin de ferblanterie où il aura constamment en mains, différents articles en usage dans les familles, tels que : théières, plats, gobelets, chaudières, assiettes, etc., etc., qu'il vendra au plus bas prix. Il entreprendra toutes sortes d'ouvrages, tels que, couverture en ferblanc, tôle galvanisée, corniches, caps de cheminées et tout ouvrage en plomb, etc.

Il se chargera aussi de poser les water-closets, baignoires, bornes fontaines et appareils nécessaires pour l'eau chaude à l'usage des cuisines. Le tout à des conditions faciles. 4av. 6m